



AFFILIEZ VOTRE CLUB

À LA FFRANDONNÉE

MARCHE NORDIQUE LONGE CÔTE RAQUETTE À NEIGE **RANDONNÉE** FAST HIKING BÂTONS DYNAMIQUES

ESPACE CLUBS

WWW.FFRANDONNEE.FR

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Ensemble, construisons la Fédération de demain. Rejoignez-nous, donnez du sens à votre engagement en devenant un club FFRandonnée !

3 500 CLUBS ET 10 000 ANIMATEURS VOUS ACCUEILLEN
DES PAS QUI NOUS RAPPROCHENT.

UN AIR NOUVEAU À L'HORIZON 2028

La FFRandonnée est une fédération sportive agréée et délégataire du ministère des Sports pour les disciplines de la randonnée pédestre et du long-côte, membre du Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) et de la Fédération européenne de la randonnée pédestre (FERP).

En s'appuyant sur les organes déconcentrés (comités et clubs), notre fédération bénéficie depuis toujours d'un rôle moteur et central au sein des sports outdoor et de son impact sur l'environnement.

Depuis sa création il y a plus de 75 ans, notre fédération créée, gère, entretient et balise, grâce au travail de 9 500 baliseurs bénévoles, un réseau de plus de 254 000 km d'itinéraires FFRandonnée sur l'ensemble du territoire français : les GR® (sentiers de Grande Randonnée®) au balisage blanc et rouge, les GR® de Pays au balisage jaune et rouge et les PR (Promenade et Randonnée) au balisage jaune.

Elle a également pour objectifs l'organisation, le développement et la promotion des disciplines dont elle est délégataire auprès de 27 millions de pratiquants* de la marche loisir et de la randonnée en France.

En 2026, nous regroupons 3 500 clubs et 240 000 licenciés. Avec un nombre de licenciés croissant depuis 20 ans, nous nous situons en 3ème position des fédérations de sports de nature.

Notre fédération bénéficie depuis toujours d'un rôle moteur et central au sein des sports outdoor et de son impact sur l'environnement

La FFRandonnée s'est engagée il y a quelques années dans un véritable programme de transformation pour répondre aux besoins de ses clubs et licenciés mais aussi afin d'apporter des solutions adaptées à la pratique de milliers de randonneurs. Depuis 2010, nous avons encore diversifié nos activités (longe-côte, compétition de raquette à neige, fast hiking, etc.) et nous nous emparons de grands sujets de société (sédentarité, vieillissement de la population, cohésion sociale, slow tourisme, santé, etc.).

Plus récemment, nous nous engageons sur la surfréquentation, le changement climatique et la transition écologique, les mobilités actives, le sport santé, et nous avons même créé une application, MaRando®, pensée pour inspirer et faciliter la pratique de la randonnée pour tous les amoureux de sports de nature.

Que vous soyez un club sportif ou culturel, une association, un comité d'entreprise, un groupe d'amis, une communauté de randonneurs...

Votre activité est liée aux pratiques de marche et de randonnée ? La fédération et son réseau vous accueillent et vous offrent savoir-faire et conseils personnalisés.

Rejoindre la FFRandonnée, c'est marquer son appartenance et sa reconnaissance à une fédération qui contribue de façon majeure et pérenne à l'intérêt général et à un développement plus harmonieux des sports de nature.

Gagnez en légitimité et reconnaissance, franchissez le pas, affiliiez-vous à la FFRandonnée !

30 MILLIONS
DE PRATIQUANTS

254 000
KM D'ITINÉRAIRES

20 000
BÉNÉVOLES

240 000
RANDONNÉES
ENCADRÉES DANS LES CLUBS CHAQUE ANNÉE

3 500
CLUBS



240 000
LICENCIÉS

Pour plus d'informations



DÉCOUVREZ
LES AVANTAGES
DE L’AFFILIATION
À LA FFRANDONNÉE !

1	Un air nouveau à l’horizon 2028	P 6
2	Affiliez-vous à la FFRandonnée et découvrez vos avantages	P 8
3	La force du collectif : stratégie de réseaux	P10
4	Le rôle majeur de nos organes déconcentrés	P11
5	Tous ensemble autour de l’objectif 500 000 membres en 2028	P12
6	L’accompagnement et la structuration des clubs	P14
7	Sécurité et assurance, ne prenez aucun risque	P16
8	Offre de formation sur mesure	P17
9	Une fédération au service des sentiers et des itinéraires	P18
10	Des partenaires et des avantages exclusifs	P19
11	Financement de vos projets	P20
12	Procédure d’affiliation à la FFRandonnée	P22

VOUS HÉSITEZ
ENCORE À NOUS
REJOINDRE ?



UN AIR NOUVEAU À L'HORIZON 2028

POUR UNE FÉDÉRATION PLUS RAYONNANTE, PLUS ATTRACTIVE ET PLUS LÉGITIME

La FFRandonnée, c'est avant tout une aventure humaine portée par des clubs engagés sur tous les territoires. À travers eux, les activités de marche et de randonnée s'ouvrent, se renouvellent et se partagent.

Chaque club affilié contribue à faire vivre les valeurs de convivialité, de solidarité, de respect de l'environnement et de passion pour les activités de marche sous toutes ses formes.

En vous affiliant à la FFRandonnée, vous rejoindrez un projet collectif ambitieux :

- Former vos adhérents qui le souhaitent à un accompagnement de groupe basé sur la sécurité et la qualité.
- Vous offrir la possibilité d'accroître votre offre en vous ouvrant à toutes les pratiques de marche - Marche nordique, Bâtons dynamiques ... - pour aller à la rencontre de nouveaux publics : jeunes, familles, urbains ou seniors actifs.
- C'est aussi bénéficier d'outils en constante évolution, comme l'application Ma Rando® ou notre système de gestion, pour vous accompagner au quotidien.

Plus qu'une simple adhésion, l'affiliation est un engagement : celui de faire rayonner la randonnée, de renforcer le lien social et de participer à une dynamique nationale tournée vers l'innovation, l'écoute et le développement.

Les clubs sont les ambassadeurs de nos disciplines, de la randonnée mais surtout de nos 245 000 km d'itinéraires partout en France.

Ensemble, donnons envie de marcher autrement.

Ensemble, valorisons nos territoires.



Frédéric Montoya
Président de la
FFRandonnée



Ces engagements figurent dans le plan fédéral 2021-2028 de la FFRandonnée :

Faire de la FFRandonnée un acteur majeur des sports de nature :

► Développer le stade avec la protection et l'entretien des itinéraires, la diversification des lieux de pratique...

► Positionner la FFRandonnée au cœur des sports de nature grâce à l'intégration de pratique de sport de nature, mais aussi de s'inscrire dans la dynamique des sports de nature.

► Mettre en place des stratégies ambitieuses avec l'effet des Jeux Olympiques 2024 qui permettent de mettre en avant les pratiques sportives.

Cultiver avec fierté un esprit fédéral :

► Faire du club un échelon moteur et innovant avec l'obtention de labels, la création de nouvelles formes de club...

► Encourager un fonctionnement associatif partagé avec les différents échelons fédéraux avec

le développement des services et des produits, la création d'outils de partage pour créer une communauté...

► Développer la formation comme un outil de structuration avec la professionnalisation de la formation, le développement du sport santé et des rencontres sportives.

Faire de la FFRandonnée un acteur social majeur :

► Inscrire l'offre fédérale dans une dynamique moderne de rayonnement touristique en développant de nouveaux univers de pratiques autour de la randonnée, l'utilisation de nouveaux outils numériques, développer l'image de la FFRandonnée avec de nouveaux partenariats.

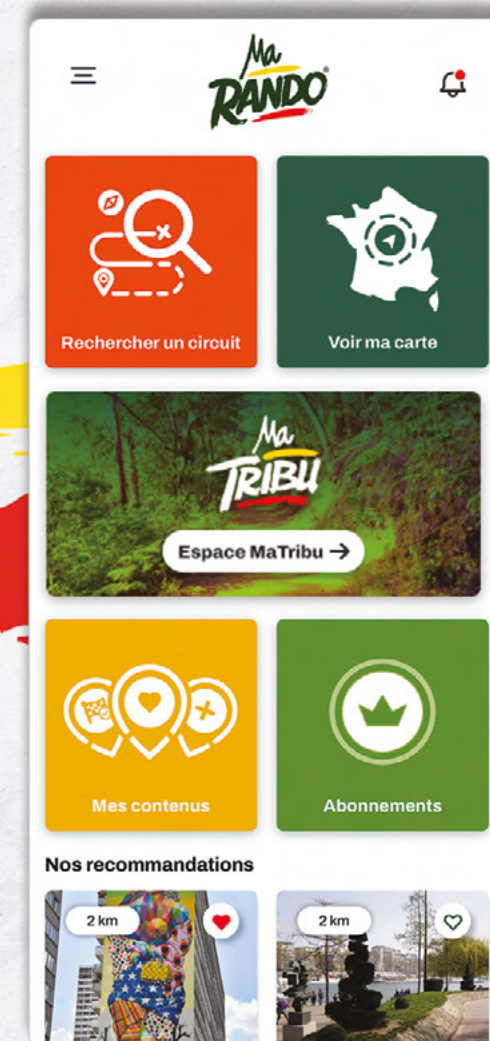
► Mieux connaître les évolutions de la demande sociale de pratique et renouveler l'offre fédérale en observant les évolutions des pratiques et les enjeux contextuels, en analysant les pratiquants...

► Réaffirmer le positionnement de la FFRandonnée en prônant les valeurs écologiques, de bien être, de santé, s'inscrire dans un Programme RSE.

VIVEZ LA RENTRÉE SPORTIVE AVEC

Ma RANDO®

par FFRandonnée



✓ Toutes les fonctionnalités utiles pour organiser les sorties club et échanger avec vos adhérents

Version pour ordinateur

Concevez vos sorties depuis chez vous avec la précision d'un logiciel de création de traces au point par point.

Espace club MaTribu

Créez la tribu de votre club, conviez-y vos adhérents avec le lien d'invitation et échangez avec eux sur les randos organisées par les animateurs.

Suivi et création en simultané

Suivez la sortie prévue et enregistrez votre tracé réel pour vérifier le circuit avant d'y emmener vos adhérents.

Carte personnalisable

Marchez en toute liberté en profitant des joies d'un fond de carte personnalisable.

100% GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS !



avec le soutien de



AFFILIEZ-VOUS À LA FFRANDONNÉE ET DÉCOUVREZ VOS AVANTAGES

Pour le club

- 1 Une légitimité et une reconnaissance auprès des collectivités en adhérant à la 3^{ème} Fédération des sports de nature, délégataire notamment des activités de randonnée et de Longe côte - Marche aquatique par le ministère des Sports.
- 2 La sécurité d'appartenir à un réseau, connu et reconnu, à dimension européenne.
- 3 Une assurance adaptée à la pratique des activités de marche et de randonnée.
- 4 Une assistance juridique et une aide comptable et financière.
- 5 Un accompagnement et des conseils personnalisés pour aider votre club à se développer : pour la gestion de votre club, pour l'obtention de financements, pour les démarches auprès des pouvoirs publics, pour la diversification de vos pratiques, ...
- 6 L'accès à des formations qualifiées et qualifiantes, adaptées à vos besoins.
- 7 Les outils de promotion pour mieux vous faire connaître et communiquer sur vos activités.
- 8 La possibilité d'organiser des événements grand public ou des rencontres sportives, et de participer aux grands événements nationaux (comme les championnats de France de Longe Côte ou de Rando Challenge).
- 9 L'immatriculation tourisme pour voyager et organiser des séjours et voyages en toute légalité.
- 10 Des avantages et des tarifs préférentiels auprès des partenaires de la fédération et de ceux de votre comité départemental.



- 11 L'accompagnement des dirigeants : sur la responsabilité, l'animation, l'encadrement et l'organisation des activités, par la formation, grâce aux échanges avec les interlocuteurs des comités, du siège et avec d'autres dirigeants de clubs !
- 12 2 ans d'affiliation gratuite pour tout nouveau club.

Pour les adhérents

- 1 L'appartenance à la famille FFRandonnée, qui compte une communauté de 240 000 licenciés et 3500 clubs affiliés.
- 2 L'appartenance à un club qui propose des activités encadrées, un programme de sorties variées et conseille le randonneur dans sa pratique.
- 3 La sécurité dans sa pratique grâce à une assurance 100% adaptée.
- 4 La diversité des disciplines, adaptées à tous les niveaux et tous les publics.
- 5 L'accès à un large programme de formation pour développer ses connaissances et compétences.
- 6 Les avantages et tarifs préférentiels sur les abonnements et services de la fédération et de ses partenaires.
- 7 La possibilité d'adapter sa pratique dans les clubs labellisés santé par la FFRandonnée.
- 8 L'accès à plus de 240 000 événements et manifestations tout au long de l'année.
- 9 La participation à des séjours et voyages en France ou à l'étranger.
- 10 La contribution à la protection de l'environnement et des chemins en soutenant nos 9 500 baliseurs-aménageurs bénévoles qui entretiennent et permettent un accès gratuit à 254 000 km d'itinéraires FFRandonnée.

ÉCOUTE PARTAGE
SENTIMENT D'APPARTENANCE
RÉSEAU
ACCOMPAGNEMENT
SOLIDARITÉ

Rappel des outils à votre disposition

- Le site Internet www.ffrandonnee.fr avec la présentation des associations pour le grand public (« Trouver un club »), la mise en avant des manifestations, des séjours, etc.
- L'extranet de la FFRandonnée, pour vous aider dans la gestion de votre club (affiliation, licences, assurance, manifestations, ...), grâce à un accompagnement personnalisé par votre comité départemental et le service aux adhérents.
- L'application « MaRando@ », l'application gratuite et officielle de la FFRandonnée, qui vous propose plus de 10 000 circuits et 15 000 points d'intérêts.
- Le « Passion Rando Magazine », la revue de référence dans le monde de la randonnée depuis 2006 proposé aux adhérents à un tarif préférentiel.
- Les newsletters de la Fédération, vous recevrez des informations sur les nouveautés, les actualités et les dossiers thématiques de la fédération.
- Un espace réservé aux licenciés sur le site internet (espace « Mon Compte ») pour accéder à son espace personnel.
- La boutique de la fédération qui vous permet de bénéficier de tarifs réduits pour des commandes groupées, sur des équipements, des accessoires, des topoguides, etc.



LA FORCE DU COLLECTIF : STRATÉGIE DE RÉSEAUX

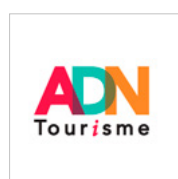
Notre Fédération a un écosystème partenarial très important, compte tenu de nos nombreuses missions qui touchent aussi bien le domaine sportif que les domaines de la protection de l'environnement et de la biodiversité, du tourisme, de l'édition, etc.

La FFRandonnée est membre et siège au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et à la Fédération Européenne de Randonnée Pédestre (FERP). Ainsi, la FFRandonnée participe activement à leurs programmes

et s'intéresse au développement des pratiques sportives, et plus particulièrement la randonnée, le Longe-Côte, et toutes les pratiques dont elle est délégataire.

Au niveau national et européen, d'autres sujets importants sont abordés comme l'organisation de grands événements (la fédération a obtenu le label Terre de Jeux 2024), de rencontres sportives, de cotation des itinéraires, ... afin d'apporter des outils et des conseils pour sécuriser les pratiques et aider les randonneurs.

Ce réseau de partenaires a une déclinaison au niveau local, permettant aux clubs de développer leur propre écosystème.



L'Europe, le stade de tous les randonneurs

La saviez-vous ? La FFRandonnée est membre de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (Hiking Europe), dont elle occupe une vice-présidence. 57 organisations la composent, représentant des milliers de clubs de randonneurs. Elle coordonne la mise en valeur de 12 itinéraires transnationaux, les e-paths, dont 8 parcourent la France.

Régulièrement, les fédérations membres échangent sur les méthodes de balisage, de cotation de la difficulté des itinéraires, sur la formation des animateurs (Walk Leader) ou encore sur le développement de nouvelles pratiques comme le longe côte (aqua walking).

Vous voulez randonner dans un autre pays européen ? Vous jumeler avec un club au-delà de nos frontières ? Rendez-vous sur le site de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre (FERP).

La FERP organise également de grands rassemblements de randonneurs, les Eurorandos, pour découvrir de nouveaux territoires de randonnée et rencontrer d'autres associations et randonneurs.



LE RÔLE MAJEUR DE NOS ORGANES DÉCONCENTRÉS

Parle-parole de la Fédération à l'échelon régional et départemental, les comités assurent une communication de proximité à tous les randonneurs, adhérents ou non, à l'occasion de grandes manifestations de randonnée et sur les salons auxquels ils participent. Ils font ainsi la promotion des différentes formes de pratiques de la randonnée et des actions menées par la Fédération, contribuant ainsi à sa notoriété.

Les comités jouent un rôle majeur dans la vie associative locale : ils apportent soutien et conseils aux clubs affiliés.

Les comités régionaux :

Ils coordonnent et soutiennent les projets des comités départementaux, ils coordonnent les actions de formation, les actions de développement des pratiques et de l'adhésion et les actions de développement des itinéraires en collaboration avec les collectivités territoriales, etc.

Les comités départementaux :

Ils assurent les relations et la concertation avec les structures institutionnelles.

Ils assurent également les missions suivantes :

- Gestion et développement des missions autour des pratiques, de l'adhésion, de la formation et de la vie associative
- Gestion et développement du réseau des itinéraires
- Protection et sauvegarde des sentiers et de l'environnement
- Valorisation des itinéraires sur les supports papier et numérique, etc.



TOUS ENSEMBLE, AUTOUR DE L'OBJECTIF 500 000 MEMBRES EN 2028 !

La FFRandonnée a mis en place un plan fédéral avec des objectifs ambitieux, notamment celui d'atteindre les 500 000 membres en 2028.

Pour atteindre l'objectif des 500 000 membres, la fédération s'appuie sur les enseignements du terrain, les retours du réseau et les dynamiques engagées pour structurer une stratégie élargie autour de la communauté des pratiquants.

• 1er axe : le club, pilier du modèle fédéral.

Consolider, accompagner et valoriser les clubs affiliés en renforçant leur attractivité et leur capacité de développement.

• 2ème axe : les licenciés, au cœur de la communauté fédérale.

Fidéliser et recruter, en simplifiant le lien entre le pratiquant, le club et la fédération, avec une ambition structurante : 1 adhérent = 1 licence, et le développement de pratiques diversifiées.

• 3ème axe : les pratiquants non licenciés, un potentiel majeur à engager !

Avec 30 millions de randonneurs en France, la fédération met en place de nouvelles portes d'entrée dans la communauté fédérale : "Ami de la randonnée", campagne de dons, ou encore parrainage de tronçons de GR®.

La stratégie repose sur l'accroissement de notre communauté de membres. L'objectif est de créer un lien, de susciter l'adhésion aux valeurs, puis d'accompagner vers un engagement plus fort.

ACCOMPAGNER LES CLUBS
AFFILIÉS ET RECRUTER
DE NOUVEAUX CLUBS

CRÉER UN LIEN D'APPARTENANCE
AVEC LES UTILISATEURS,
DONATEURS, ENGAGÉS,
SYMPATHISANTS ...

RECRUTER ET FIDÉLISER
LES LICENCIÉS

500 000
MEMBRES



CAPTER DE NOUVEAUX
PRATIQUANTS NON LICENCIÉS

FOCUS 1 ADHÉRENT = 1 LICENCE

Un des axes forts identifiés est d'augmenter la part des licenciés au sein des clubs. Ce travail sera mené en accompagnant les clubs dans leur développement. Pour permettre à la FFRandonnée d'atteindre le rang qui doit être le sien au sein du sport français, nous devons rendre la prise de licence automatique et ainsi :

- Proposer à tous les adhérents des clubs FFRandonnée une licence adaptée ;
- Donner du sens à cette prise de licence en expliquant les intérêts et avantages auprès du licencié ;
- Tisser un lien entre le pratiquant et la Fédération.

LA RANDONNÉE GRANDEUR NATURE !

NOUVELLE
FORMULE

Chaque
trimestre :

✦ d'idées rando

✦ de conseils
pratiques

✦ de photos



LE MAGAZINE DE LA
FFRandonnée

Abonnez-vous sur
www.ffrandonnee.fr > Rubrique Passion Rando

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA STRUCTURATION DES CLUBS

La délégation du ministère des Sports renforce notre position et réaffirme notre rôle pour accompagner la structuration des clubs. Dans nos environnements spécifiques de pratique aux nombreux enjeux (milieu aquatique, montagnard etc.) la FFRandonnée joue un rôle historique et sa compétence y est reconnue de tous.

Avec la FFRandonnée, vous disposez d'un véritable cadre juridique et êtes accompagnés par nos comités dans votre structuration.

Les comités et le siège de la fédération sont à votre écoute et vous accompagnent toute l'année dans votre structuration : l'adhésion, le juridique, la communication, l'événementiel, ... Ils vous aident à créer votre club : les statuts types, le règlement intérieur, la composition du bureau, le système de gestion de la vie fédérale, ... Ils peuvent aussi vous conseiller dans la rédaction de votre projet associatif.

Les clubs qui composent la FFRandonnée sont variés, tant par leurs projets associatifs que par leurs missions. Si certains d'entre eux ont pour objet de proposer un programme d'activités de loisirs, d'autres sont orientés uniquement sur la santé, les jeunes, le handicap,

les séjours ou encore les pratiques sportives de performance ou les rencontres sportives.

C'est rassurant de faire partie d'un réseau, d'échanger avec d'autres clubs, de lire d'autres expériences et initiatives. En rejoignant notre fédération, vous intégrez la famille FFRandonnée. La FFRandonnée à travers son réseau de comités est là pour accompagner votre club, quel que soit son projet associatif, et l'aider à s'épanouir et se développer au sein de sa commune.



DES DISCIPLINES POUR TOUS

Découvrez les multiples disciplines proposées par la fédération.

3/4 FRANÇAIS

âgés de 15 à 70 ans
déclarent avoir pratiqué
au moins une activité
sportive ou de loisirs
de nature au cours des
douze derniers mois¹

3500 CLUBS

partout en France, qui
proposent de nombreuses
pratiques

1 FFRandonnée et Union Sport&Cycle,
La Randonnée et moi, décembre 2021

Notre délégation précise la diversité des disciplines organisées dans les clubs et permet d'élargir l'offre de pratique. À la FFRandonnée, il existe de nombreuses activités de marche et de randonnée et pratiques connexes pour tous les niveaux et tous les goûts : toutes les formes de pratiques de randonnée, le long côtes - marche aquatique, la marche nordique, la marche avec bâtons dynamiques, le fast hiking, la raquette à neige, la marche d'endurance, les pratiques santé, la marche rapide, l'itinérance, etc.

Cette richesse d'activités permet de répondre à un éventail très large d'attentes des publics en s'appuyant sur trois grandes formes d'organisation de ces disciplines :

1 Nos disciplines
FORME-SANTÉ

2 Nos disciplines
ÉDUCATIVES & LOISIRS

3 Nos disciplines
**SPORTIVES SOUS FORME
DE RENCONTRES À CLASSEMENT**



Les clubs les plus dynamiques diversifient leur offre (2 à 4 disciplines en fonction des moyens du club), en proposant des expériences inédites. Vous pouvez également bénéficier de financements pour diversifier vos activités (voir chapitre « Financement de vos projets »). Votre club peut proposer différents formats de pratiques : en pratique loisir, en compétition ou en pratique santé. Dans les disciplines sportives sous forme de rencontres à classement, des compétitions existent et sont organisées sur tout le territoire. Des championnats régionaux et un championnat de France de Longe Côte sont organisés chaque année sur des parcours chronométrés en solo ou en équipes. Le Championnat de France de Rando Challenge est également organisé tous les ans.



SÉCURITÉ ET ASSURANCE : NE PRENEZ AUCUN RISQUE



Nous sommes une fédération responsable, qui rayonne et qui contribue à la sécurité de tous les pratiquants, pour toutes les formes de pratiques de la randonnée pédestre, de la mer à la montagne.

Dès lors que vous randonnez en groupe, un certain nombre de points sont à connaître notamment en matière de risque et couverture. En cas d'accident ou d'incident, la responsabilité éventuelle de l'animateur (officiel ou officieux), de l'organisateur ou du dirigeant va être recherchée. La sanction peut être lourde et il vaut mieux s'en prémunir.

Face à une montée en exigence et à la recherche de responsabilité des participants en cas de problème, la FFRandonnée a négocié avec son assureur un contrat fédéral adapté, qui couvre les adhérents licenciés, seuls ou en groupe, en matière d'assurance et d'assistance. Ce

contrat couvre aussi les animateurs et les dirigeants de l'association. Le contrat est mondial et permet ainsi une couverture en France, comme à l'étranger.

Ainsi, créer un club et l'affilier à la FFRandonnée vous permet de disposer d'une assurance pour protéger les dirigeants, les animateurs et les adhérents afin de sécuriser vos sorties.

Si l'association souhaite faire découvrir les pratiques de marche et de randonnée à des personnes intéressées par une adhésion, le contrat d'assurance permet au futur adhérent de réaliser 3 séances d'essai. L'association peut également proposer le Pass Découverte, qui est un titre temporaire d'une durée de 1 jour, 8 jours ou 30 jours.



Et si vous organisez des événements ouverts à tous ?

Pas d'inquiétude, vous bénéficiez, grâce au contrat fédéral, d'une assurance manifestation exceptionnelle. Une association affiliée a la possibilité d'organiser des événements tout au long de l'année, dans le but de faire découvrir les activités du club, d'organiser des rencontres sportives, de réaliser des événements engagés et solidaires, de promouvoir les valeurs fédérales, ... auprès du grand public.

Le contrat fédéral permet à l'association d'être couverte en responsabilité civile mais elle assure aussi les bénévoles et les participants non adhérents en responsabilité civile et en accident corporel sur toute la durée de l'événement.

Notez que le contrat d'assurance fédéral vous couvre également pour **l'organisation de séjours, car la FFRandonnée est détentrice de l'Immatriculation Tourisme**, unique système permettant aux associations d'organiser des séjours et voyages.

Votre association, par l'affiliation à la FFRandonnée pourra bénéficier de l'immatriculation tourisme, mais également de **conseils d'un groupe d'experts et d'options d'assurance spécifiques pour vos adhérents.**



OFFRE DE FORMATION SUR MESURE POUR LES CLUBS ET POUR VOS ADHÉRENTS

La formation est un levier important de développement de tous nos projets au sein de nos clubs. Elle permet de reconnaître un niveau de compétences optimum pour réaliser ses missions. Dirigeant, animateur, baliseur, collecteur ou formateur, nous avons tous un rôle à tenir et la formation est une ressource pour chacun d'entre nous. En vous affiliant, vous bénéficiez de formations gratuites à destination de vos dirigeants, sur de nombreuses thématiques. Notre offre de formation contient un programme riche dédié aux

dirigeants. En vous affiliant, vous pouvez faire bénéficier vos adhérents de formations adaptées. A travers ces formations, les adhérents pourront apprendre, se spécialiser et se remettre à niveau sur des thématiques généralistes ou spécifiques (encadrement de groupe, animation de séances de randonnée ou d'autres disciplines, lecture de carte, balisage, gestion de projets, ...).

Participation au financement des formations : beaucoup de nos stages de formation sont pris en charge en partie ou en totalité par nos comités ! Un argument de plus pour rejoindre la FFRandonnée !



UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DES SENTIERS ET DES ITINÉRAIRES POUR UNE PRATIQUE PAISIBLE DE LA RANDONNÉE

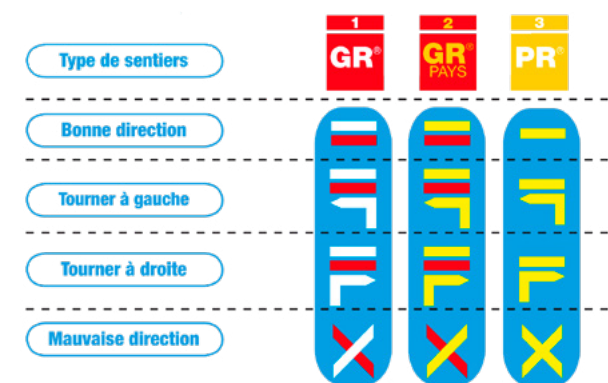
254 000 km d'itinéraires FFRandonnée

Depuis la création des itinéraires de Grande Randonnée en 1947, plusieurs milliers de kilomètres d'itinéraires en ville, à la montagne, en plaine ou sur le littoral ont été imaginés, créés et balisés par les baliseurs bénévoles de la FFRandonnée dans le respect des milieux traversés par les randonneurs.

Le balisage consiste à apposer sur un itinéraire de randonnée des marques régulières permettant de guider, d'orienter et de rassurer le pratiquant tout au long de son parcours. Ces marques sont définies par un ensemble de symboles représentés par des formes et des couleurs.

Le balisage a également pour objectif d'inciter les randonneurs à ne pas sortir du chemin, ceci afin d'éviter un accident, de déranger la faune ou encore piétiner des espèces protégées ou tout simplement pour ne pas empiéter sur la propriété d'autrui.

Vous avez certainement déjà rencontré ces marques lors des randonnées organisées par votre club !



Les balises de randonnée sont apposées selon des critères précis. Elles sont installées sur les sentiers de grande itinérance homologués par la FFRandonnée (GR® et GR® de Pays) ainsi que sur un grand nombre de boucles de promenade et randonnée (PR). Certaines de ces boucles bénéficient d'un label délivré par la Fédération. Ces itinéraires répondent à des critères rigoureux, garantissant aux randonneurs des standards de qualité homogènes sur l'ensemble du territoire. L'homologation et la labellisation fédérale attestent de la cohérence du tracé avec le réseau existant, de la pertinence de ses caractéristiques techniques et de son attractivité.

Vous aussi, participez à l'aventure !

Aux côtés de 9 500 baliseurs bénévoles, en rejoignant la FFRandonnée, votre club peut contribuer à baliser et entretenir les plus beaux itinéraires de randonnée en France et ainsi à pérenniser vos sites de pratiques préférés. Vous souhaitez en savoir un peu plus ? Rapprochez-vous de votre comité départemental.

SIGNALEZ UN PROBLÈME



DES PARTENAIRES ET DES AVANTAGES EXCLUSIFS

Rejoindre la fédération, c'est offrir à vos adhérents un accès privilégié à plus de 20 partenaires exclusifs.

Voyagistes spécialisés dans les randonnées et treks en France et à l'étranger (Allibert Trekking, Terres d'Aventures), équipementiers techniques de qualité (Hoka, Guidetti, Ocean Step...), ou encore séjours sous formes variées en hôtels, villages vacances ou campings (Azureva, Belambra, Cap France...) : en devenant club affilié à la FFRandonnée, vos licenciés profitent d'avantages concrets et variés, tout au long de l'année.



Découvrez l'ensemble de vos avantages sur : www.ffrandonnee.fr > la-federation/partenaires



Rejoindre la fédération, c'est bénéficier de tarifs préférentiels sur les produits de la boutique et sur les services de la FFRandonnée.

Bénéficiez de tarifs préférentiels sur les topoguides, les topocartes et de nombreux articles sur : <https://boutique.ffrandonnee.fr/>

Passion Rando Magazine, le magazine de tous les passionnés de randonnée !

Proposez à vos licenciés de s'abonner au magazine, grâce à notre offre licencié : 4 numéros par an pour 10€ au lieu de 16,90€ (prix de l'abonnement public). Plus d'informations sur : www.ffrandonnee.fr > rubrique Passion Rando

Facilitez-vous la rando avec le GR @ccess sur MonGR.fr !

GR @ccess est un logiciel de préparation à la rando itinérante à 20€/an pour les licenciés, au lieu de 27€/an (prix de l'abonnement public), disponible sur MonGR.fr



MaRando®, l'application qui répond aux besoins des licenciés FFRandonnée :

Avec plus de 10 000 circuits et 20 000 points d'intérêts répertoriés, MaRando® offre à ses utilisateurs un accès à une multitude de parcours officiels et enrichis en points d'intérêt. En plus de son contenu, l'application se compose de fonctionnalités exclusives et conçues spécifiquement pour ses clubs et licenciés, pour :

► **Organiser des sorties facilement** : en créant une Tribu, vous pouvez inviter vos adhérents, et communiquer simplement. Une façon conviviale de renforcer la vie de votre club.

► **Partager des itinéraires personnalisés** : enregistrez un parcours réellement effectué ou partager une trace gpx, ajoutez vos propres infos, et proposez-le à vos membres dans votre Tribu.

► **Personnaliser l'expérience rando** : MaRando® permet désormais de personnaliser sa carte, son affichage et ses parcours pour une expérience unique.

► **Contribuer à la vie fédérale** : utiliser MaRando® c'est partager des valeurs communes : convivialité, respect de la nature, engagement bénévole, découverte et transmission du patrimoine naturel et culturel... Un espace club MaTribu : il permet aux adhérents de rejoindre la tribu de leur club et partager des informations pratiques sur les sorties réalisées et à venir.

MaRando® est bien plus qu'une simple application de géo-guidage. C'est un véritable compagnon de randonnée conçu pour répondre aux besoins des adhérents de la FFRandonnée et les accompagner dans toutes leurs aventures en plein air. Et bien sûr, MaRando® et ses fonctionnalités sont entièrement gratuites pour les licenciés FFRandonnée.

FINANCEMENT DE VOS PROJETS

Vous avez un projet de développement ? Vous souhaitez proposer une nouvelle activité et attirer de nouveaux adhérents ou développer vos pratiques pour consolider votre offre ? Que ce soit pour diversifier vos activités, expérimenter de nouvelles pratiques ou développer vos pratiques existantes, organiser un évènement, accueillir de nouveaux publics, organiser des séjours, participer à des compétitions, améliorer la cohésion ou renforcer votre communication, la fédération et ses comités vous proposent différents dispositifs pour vous aider à financer vos projets :

► Plan Solidaire de Développement :

Dispositif solidaire de la FFRandonnée qui consiste à apporter un soutien financier aux comités et aux clubs affiliés. Il permet de financer les projets de diversification de l'offre des clubs sur différentes pratiques : la marche nordique, le longue côte – marche aquatique, les pratiques Santé, ... Depuis 2017, plus de 280 000€ ont été utilisés pour financer plus de 250 projets dans les territoires.



SYLVIANE REYNAUD

présidente du club Familles Rurales de Vézeronce-Curtin, bénéficiaire d'une aide PSD de 1 500€ en 2018 pour une diversification en Rando Santé.

Parlez-nous de votre projet et de votre dossier de demande de financement.

La responsable de la section randonnée a monté le dossier de demande d'aide avec le soutien des animateurs qui souhaitaient mettre en place l'activité Rando Santé. Trois personnes volontaires se sont formées et l'activité a été mise en place fin 2018.

Comment les aides de la fédération vous ont permis de créer votre section Santé ?

Nous avons financé la formation de trois animateurs. Nous avons ensuite acheté des bâtons, des trousse de secours, des coussins hémostatiques, des oxymètres et du petit matériel. Nous avons communiqué auprès des professionnels de santé et des associations de malades grâce à la réalisation d'affiches et de flyers pour présenter l'activité.

Comment fonctionne aujourd'hui la section Rando Santé ?

Les randonnées ont lieu une fois par semaine sauf pendant les vacances scolaires. 29 séances ont eu lieu en 2023 pour 268 participants. Nous ciblons un public spécifique : les membres sont âgés de 46 à 87 ans, 15 femmes et 6 hommes, avec des personnes souffrant de différentes pathologies (cancer, diabète, problèmes cardiaques, dépression...). Le groupe s'est intégré dans le club,

rencontre régulièrement le groupe de randonnée traditionnelle et participe aux événements.

Quelles sont les prochaines étapes du projet ?

Nous travaillons désormais à la reconnaissance de notre activité dans les instances santé départementale et régionale avec Prescri'Bouge (plateforme santé en Isère) et la plateforme Sport Santé Bien-Être Auvergne-Rhône-Alpes. Nous avons désormais 6 animateurs et animatrices formés en rando santé et nous avons développé une section marche nordique santé.

En 2023-2024, l'association compte 104 licenciés, soit 54 licenciés de plus qu'en 2018 (année d'obtention de la subvention).

► Autres subventions :

D'autres dispositifs peuvent vous aider à financer vos projets. Le PST (Projet Sportif Territorial) et le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) vous permettront de financer un emploi au sein de votre association. Vous pourrez compter sur la FFRandonnée et ses comités pour vous conseiller !

VOUS HÉSITEZ ENCORE ? LISEZ L'INTERVIEW DE MARION HERVÉ :

MARION HERVÉ

présidente du club Les Jeunes Randonneurs à Rennes, nous parle de la création de son club et de son affiliation à la FFRandonnée (propos recueillis en 2022).

Pouvez-vous nous décrire en quelques mots votre club et ses valeurs ? Quelles activités proposez-vous ?

Nous sommes une association de randonnée pour les 18-45 ans. Nous organisons deux randonnées par mois (randonnées faciles, sportives, nocturnes ou à thèmes) et un week-end début avril 2022.

Les valeurs de l'association sont la bienveillance (toute personne, quel que soit son milieu social, sa couleur, son genre, est bienvenue dans notre association), la convivialité et la sécurité.

Avez-vous un projet associatif ? Et si oui, pouvez-vous nous en parler en quelques mots ?

Le projet du club est de développer l'événementiel afin de renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion, de tisser des partenariats avec d'autres associations locales, de continuer à nous former pour assurer toujours plus de sécurité à nos adhérents, d'acheter du matériel et de diversifier nos activités.

Pourquoi avez-vous décidé de créer votre club ?

Nous sommes passés d'un groupe Facebook à la structure associative afin de pérenniser ce projet, l'inscrire dans la durée. Avant, il n'y avait pas

de randos si je n'étais pas là ! Le groupe est désormais autonome, même s'il y a toujours un membre du bureau lors des randonnées du début de saison. Nous avons besoin de structurer notre groupe et d'apporter un cadre sécurisant à nos adhérents grâce aux formations PSC1 et aux formations fédérales.

Pourquoi vous êtes-vous affiliés à la FFRandonnée ? Quels avantages y trouvez-vous ?

La fédération et notamment notre comité départemental nous ont fourni un accompagnement et un soutien pour la création juridique de l'association. L'assurance proposée à nos adhérents semble également convenir à notre besoin. De plus, la fédération est une aide pour répondre à un besoin régulier de renouveler notre public.

Quelles offres et services vous plaisent à la FFRandonnée ? Comment la fédération vous a-t-elle accompagné dans vos projets ?

Nous expérimentons actuellement les formations Certificat d'Animateur de Proximité et Découverte (nous manquons de recul pour les évaluer). Nous avons également bénéficié d'un financement fédéral à la création de notre association. En 2021-2022, l'association compte désormais 62 adhérents, soit 8 de plus que lors de son affiliation.

► Projet Sportif Fédéral :

Dispositif mis en place par l'Agence Nationale du Sport afin de financer les projets d'amélioration et de développement des offres fédérales des clubs affiliés et des comités. Créer et diversifier l'offre de marche et de randonnée, promouvoir et développer le sport santé, favoriser le respect de l'environnement et le développement durable, ... Le Projet Sportif Fédéral a permis de financer en 2022 près de 220 projets pour un montant global de 485 000 € (dont 40% pour les clubs affiliés à la FFRandonnée).



FRÉDÉRIC SANAUR

directeur de l'Agence Nationale du Sport

« Les fédérations, dans le cadre de leur projet sportif fédéral, doivent satisfaire à des critères d'intérêt général permettant de garantir la pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et dans tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de licences de la fédération ou de générer d'autres formes d'adhésion fédérale, ou encore de renforcer l'accompagnement qualitatif des structures membres de la fédération et des licenciés. »

PROCÉDURE D'AFFILIATION À LA FFRANDONNÉE

Pour s'affilier à la FFRandonnée, l'association doit prendre contact avec son comité départemental et réaliser un dossier de demande d'affiliation à la FFRandonnée.

Pour compléter ce dossier, l'association devra fournir les éléments suivants :

- Exemple des statuts de l'association, signés du Président et du Règlement intérieur de l'association (s'il existe).
- Copie de la publication au journal officiel ou copie du récépissé de déclaration en préfecture.
- Composition complète du bureau : noms, prénoms, adresses, courriels, téléphones.
- Le Compte Rendu de la dernière Assemblée Générale.
- Bulletin d'adhésion à la FFRandonnée signé par le Président du comité. Le cachet du Comité doit y être apposé. Trois exemplaires de ce bulletin sont nécessaires : l'association en conservera un et joindra les deux autres au dossier (un pour le comité départemental, un pour le siège de la Fédération).
- Pour les associations multi activités : une lettre du président attestant de la création d'une section consacrée aux activités de marche (exemple : marche nordique, raquette à neige, longe côte - marche aquatique...) ou randonnée pédestre.
- Mandat de prélèvement SEPA et RIB (obligation pour les nouvelles associations d'être en prélèvement et saisie des licences).

Coût de l'affiliation

- Gratuite pour les nouveaux clubs les deux premières saisons
- 40€ pour les clubs de moins de 30 adhérents au 31/08 de la saison sportive précédente
- 60€ : de 31 à 60 adhérents
- 80€ : de 61 à 90 adhérents
- 100€ : 91 adhérents et plus

Le montant total sera prélevé automatiquement lors de votre affiliation sur votre espace personnel dans le système de gestion de la vie fédérale. **Des informations à ce sujet vous seront communiquées lors de la validation de votre dossier.**

Coût des licences sur notre site internet.

Après réception de votre dossier, celui-ci sera étudié par le comité départemental, puis validé par les équipes du service développement des clubs, des pratiques et des adhésions, dans les meilleurs délais. Vous serez tenu informés de l'avancement de votre dossier.

Un résumé des raisons de rejoindre la FFRandonnée ?

ÉCOUTE VALEURS

DISPONIBILITÉ

COLLECTIF EXPERTS

ACCOMPAGNEMENT

RENCONTRES SANTÉ SPORTIVES

DIVERSITÉ ASSURANCE

SÉCURITÉ FORMATION

FINANCEMENT

JETS

Comment trouver le contact de votre comité départemental ou régional ?

Rendez-vous sur :

<https://www.ffrandonnee.fr/nos-clubs/trouver-un-club>

Puis choisissez votre département.

Pour toutes questions liées aux associations et aux adhésions, envoyez un mail à association@ffrandonnee.fr ou téléphonez au 01.44.89.93.66

Pour toutes questions liées à la boutique, aux avantages partenaire ou aux abonnements, envoyez un mail à info@ffrandonnee.fr ou téléphonez au 01.44.89.93.90



Suivez l'actualité de la fédération sur les réseaux sociaux



Membre de

